

notre appartenance canadienne, de s'attarder à ce qui nous caractérise. Voilà ce dont les gens ont parlé.

La clause Canada qui énumère bon nombre des valeurs rattachées au fait d'être Canadien est un ingrédient essentiel de notre nouvelle Constitution. Voilà ce que pense ce comité. Ses membres disent que le Canada est l'un des plus grands pays du monde sur le plan géographique, que c'est un pays beau et diversifié, généreusement servi par la nature, dont l'histoire est fascinante, qui possède un riche tissu multiculturel, une histoire démocratique et une tradition de bienveillance sociale et qu'ils sont fiers d'y appartenir.

Ils ont ensuite discuté de plusieurs sujets, mais je n'ai pas le temps, ce soir, d'en parler en détail. Ils ont présenté un rapport suggérant que la représentation au Sénat devrait être la même pour chacune des provinces et chacun des territoires et qu'on pourrait compenser cette représentation égale par un règlement stipulant que tout vote au Sénat devrait obligatoirement représenter 50 p. 100 de la population. À leur avis, c'était la façon de régler les difficultés du Sénat. Je crois que cette idée est très valable.

Ils ont aussi touché un autre aspect très intéressant; vers la fin du processus, ils ont pris conscience que tout au long des débats et des discussions, lorsqu'ils parlaient des provinces, ils avaient aussi les territoires à l'esprit. Selon eux, le moment est venu de songer à donner aux territoires le statut de province.

L'inquiétude est grande à l'égard de la situation des autochtones et de leur droit à l'autonomie gouvernementale. Étant donné la proximité des autochtones à l'île Georgina, nous avons beaucoup de respect pour les réalisations de ce groupe de Canadiens, monsieur le Président. Les membres de mon comité croient que l'autonomie gouvernementale doit être analysée séparément pour chaque bande, mais qu'il faut accélérer le processus. Ces gens ne veulent pas qu'on attende encore dix ans; ils veulent pouvoir agir maintenant dans le cas des bandes qui sont prêtes. Selon les membres du comité, ce genre de responsabilité devrait être assumé au niveau de chaque bande.

Monsieur le Président, comme je l'ai déjà dit, le comité a présenté un certain nombre de suggestions sur presque toutes les propositions. Je suis désolé de ne pas pouvoir ce soir, dans le temps qui m'est imparti, entrer dans le détail. Je veux quand même dire que ces personnes ont travaillé très fort et que c'était pour elles un honneur et

La Constitution

un privilège de comparaître hier devant le comité parlementaire mixte. Elles ont vraiment l'impression d'avoir participé au processus.

Pour terminer, j'aimerais lire la lettre que m'a adressée l'un de mes électeurs, M. Sergeant, de Bradford. Voici ce qu'il a à dire:

Est-ce que je vais me laisser dépouiller ou est-ce que je vais me battre, comme ça se fait dans d'autres pays pour qu'on ne m'arrache pas un morceau de pays? Il est temps que nous prenions tous le parti du Canada. J'en ai assez. Il est temps de mettre fin une fois pour toutes aux aspirations séparatistes du Québec. Mes ancêtres étaient anglais. Les ancêtres de mon épouse étaient français. Nous sommes tous deux nés à Toronto où nous avons grandi et où nous avons élevé nos sept enfants. Ne sommes-nous pas les héritiers de la pensée des deux nations dans ce pays qui est le nôtre?

Il m'a demandé si ça valait la peine qu'il aille lui-même au Québec convaincre les Québécois qu'il faut que le pays demeure fort et uni.

Monsieur le Président, les habitants de York—Simcoe se sont fait entendre et je suis très fier d'avoir pu les représenter ce soir. Je dépose leur rapport.

M. Rey Pagtakhan (Winnipeg—Nord): Monsieur le Président, le Canada est une terre de liberté, de tolérance et de compassion. C'est le message que contient l'introduction des nouvelles propositions constitutionnelles du gouvernement fédéral, intitulées *Bâtir ensemble l'avenir du Canada*.

Je voudrais dire pour commencer que mon parti, sous la direction de son chef, M. Jean Chrétien, a déjà établi le cadre dans lequel nous allons examiner les propositions définitives à présenter à la Chambre.

• (2130)

Je voudrais juste en citer quelques-unes. Nous voudrions un Canada qui réalise le désir des Canadiens de vivre ensemble dans un État fédéré dont nous voudrions partager la citoyenneté.

Nous voudrions un Canada qui respecte la Charte des droits et libertés afin de préserver et de renforcer les droits et les libertés de base.

Nous voudrions un Canada avec une union économique renforcée où les barrières entre les provinces seraient supprimées et nous voudrions un Canada où le partage des pouvoirs existerait pour servir au mieux les besoins des gens, et non ceux des gouvernements, des bureaucrates ou des politiciens, et un système qui fournirait la souplesse nécessaire pour répondre aux exigences de l'avenir et pour relever ses défis.